

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie

REGION DE L'EXTREME-NORD

DEPARTEMENT DE MAYO-SAVA

COMMUNE DE TOKOMBERE

COMMISSION INTERNE
DE PASSATION DES MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace-Work-Fatherland

FAR-NORTH REGION

MAYO-SAVA DIVISION

TOKOMBERE COUNCIL

INTERNAL TENDERS BOARD

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°01/2026/AONO/C-TOK/CIPM/SIGAMP/BEC DU 21/09/2026
EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN
BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE TYPE URBAIN A L'EP TALA NDUEL DANS
LA COMMUNE DE TOKOMBERE, DÉPARTEMENT DU MAYO-SAVA, RÉGION DE
L'EXTRÊME-NORD

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement de la commune de Tokombéré, l'exercice 2026, le Maire de la Commune de TOKOMBERE, autorité contractante lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE TYPE URBAIN A L'EP TALA NDUEL DANS LA COMMUNE DE TOKOMBERE, DÉPARTEMENT DU MAYO-SAVA, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD :

Consistance des travaux

Les travaux comprennent notamment :

- ✓ Travaux préparatoires,
- ✓ Fondations,
- ✓ Maçonnerie pour superstructure,
- ✓ Charpente et Couverture,
- ✓ Menuiserie bois et métallique,
- ✓ Peinture et revêtement,
- ✓ Electricité,
- ✓ Vitrierie,
- ✓ Plomberie sanitaire
- ✓ VRD et divers,
- ✓ Equipements
- ✓ Contrôle des travaux.

2. Délais d'exécution

Le délai d'exécution prévu pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **Trois (03) mois**.

3. Allotissement

4. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **20 000 000 francs CFA**.

Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine des bâtiments et Travaux Publics.

5. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget de la commune, pour le compte de l'exercice 2026 sur les lignes d'imputation budgétaire ci-après :

6. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce12 du DAO, **d'un montant de 2% du coût prévisionnel TTC soit 200 000 délivrée par la CDEC** pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

7. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au **Secrétariat général de la commune de TOKOMBERE**, Téléphone : **670477737** dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être retiré au **Secrétariat particulier du Maire de la Commune de TOKOMBERE**, Téléphone : **670102713** dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichage dans les locaux de ladite Commune, contre versement d'une somme non remboursable de **30 000 (trente mille) francs CFA**, payable à la **Recette Municipale de la Commune Tokombéré**.

9. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au **Secrétariat général de la Commune de TOKOMBERE** au plus tard le **13/10/2026 à 10 heures** et devra porter la mention :

« Avis d'Appel d'Offres National Ouvert

N°01/2026/AONO/C-TOK/CIPM/BEC DU 21/09/2026

**EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02)
SALLES DE CLASSE TYPE URBAIN A L'EP TALA NDUÉL DANS LA COMMUNE DE TOKOMBERE,
DÉPARTEMENT DU MAYO-SAVA, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD**

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

11. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir : l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui auront lieu le **13/09/2026 à 11heures** au plus tard par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de TOKOMBERE.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

12. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

1.1 Offre Administrative

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée.
- Absence de la caution de soumission,

1.2 Offre Technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,

- Non possession en propre ou en location d'un véhicule de liaison de type pick-up ou camionnette (pièces justificatives : copie certifiée de la carte grise ou attestation de dédouanement si matériel en propre et attestation de location dûment signée de deux parties et certifiée par une autorité compétente assortie de la copie certifiée de la carte grise si matériel en location);
- N'avoir pas justifié de réalisation au cours des trois (03) dernières années (2022,2023 et 2024) d'un projet de bâtiment de montant au moins égal à **15 000 000 (TRENTÉ CINQ millions) francs CFA** (pièces justificatives : copie première et dernière page du contrat, et PV de réception provisoire ou définitif) ;
- Absence de l'attestation de visite de site signée sur l'honneur par le soumissionnaire ;
- Absence de planning d'exécution des travaux;
- Absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire atteste que non seulement il n'a pas abandonné le marché au cours des trois dernières années, mais aussi, il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre des Marchés Publics ;
- Note technique inférieure à 13 oui sur 17 critères.

1.3 Offre financière

- Offre financière incomplète ;
- Non-conformité du modèle de soumission au DAO ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié.

2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:

- Situation financière ;
- Expérience ;
- Personnels ;
- Matériels ;
- Méthodologie d'exécution des travaux et planning
- Présentation générale des offres

13. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la mieux disant en incluant le cas échéant les rabais proposés.

14. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires sur l'Appel d'Offres peuvent être obtenus aux heures ouvrables au **Secrétariat général de la Commune de TOKOMBERE.**

TOKOMBERE, le 21 août 2026

Le Maire,

Ampliation :

- ✓ MINMAP/DGMI
- ✓ ARMP-EN
- ✓ DDMINMAP MAYO-SAVA
- ✓ PRESIDENT CIPM-TOKOMBERE
- ✓ AFFICHAGE
- ✓ RM-CTOK diffusion
- ✓ CHRONO/ARCHIVE

